

Questions orales

Le consortium du projet Kitimat a récemment fait des démarches auprès du cabinet de la Colombie-Britannique, et je crois qu'il a reçu une réponse favorable. Le gouvernement américain est actuellement en train d'étudier le projet et doit rendre une décision très bientôt à ce sujet. Ma question est la suivante: le gouvernement a-t-il reçu d'autres instances soit de la Colombie-Britannique, du gouvernement américain ou du consortium de Kitimat en vue de la construction d'un port pétrolier sur la côte ouest pour approvisionner les États-Unis en pétrole?

M. Gillespie: Autant que je sache, nous n'avons pas reçu d'autres instances du gouvernement américain ni des producteurs ni du gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet du port d'entrée de Kitimat. Ce que je veux faire bien comprendre et répéter, c'est que l'Office national de l'énergie a conclu que ce port d'entrée n'était pas dans l'avenir prévisible essentiel à l'autonomie du Canada dans le domaine de l'énergie.

J'espère que le député comprendra que l'Office national de l'énergie doit se préoccuper d'assurer l'autonomie du Canada dans le domaine de l'énergie et de protéger les intérêts des Canadiens. Il ne se préoccupe pas des avantages qui pourraient en découler pour des tiers.

Des voix: Bravo!

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LE LIEN CONTRACTUEL ENTRE LE CANADA ET LA CEE**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre avant qu'il prenne l'avion pour l'Europe. Je rentre d'une conférence de l'OTAN où j'ai eu l'occasion de parler à un grand nombre de députés de tous les pays membres de la Communauté économique européenne et j'ai constaté qu'aucun d'entre eux n'était au courant du lien contractuel qui est censé exister entre le Canada et ces pays. A son arrivée en Europe, le premier ministre fera-t-il des démarches pour trouver ce lien contractuel, qu'il a annoncé à grand bruit il y a quelques années, puisque s'il existe vraiment, c'est le secret le mieux gardé en Europe à l'heure actuelle.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je pense que la réponse est très simple, monsieur l'Orateur. Le député, qui fait partie de l'opposition, a dû parler à d'autres députés de l'opposition qui ne connaissent rien à ce qui se passe dans leur propre pays.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Quand les députés de l'opposition font des voyages de ce genre, ils agissent de façon démocratique et parlent à des gens de tous les partis, tant du gouvernement que de l'opposition. Nous ne faisons pas comme le premier ministre qui affirme que les députés cessent d'avoir de l'importance dès qu'ils s'éloignent du Parlement.

J'aimerais lui poser la question suivante: comme il est maintenant bien évident que le lien contractuel n'a jamais été

établi, ne pense-t-il pas qu'il serait temps de reléguer cette idée aux oubliettes en même temps que la supposée lutte contre l'inflation, qui n'existe que dans l'esprit du premier ministre?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Si le député essaie vraiment de trouver un lien, c'est parce qu'il n'a pas compris la nature de notre politique. Mais si jamais il veut faire de la lutte, je suis prêt à essayer, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Je l'ai chassé de la Chambre, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

* * *

LOTO CANADA**LE COMPTE RENDU CONCERNANT LE GASPILLAGE PAR LA SOCIÉTÉ—LES RÉPONSES FAITES PAR LE MINISTRE HIER**

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser à madame le ministre des jeux responsable de nos loteries fédérales. Hier, quand je l'ai surnommée la femme de 37 millions de dollars à cause des frais encourus par Loto Select, elle a répliqué qu'elle n'était qu'une femme de \$800,000, pour ensuite parler d'un montant indéterminé de millions de dollars; elle a par conséquent embrouillé la Chambre, si elle ne l'a pas induite en erreur, au sujet des coûts réels.

Des voix: A l'ordre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question.

M. Jelinek: Madame le ministre voudrait-elle maintenant rectifier ce qu'elle a dit hier y compris, ce qui est très important, la fausse impression qu'elle a laissée quand elle a dit que les provinces avaient été consultées avant le lancement de Loto Select et, par la même occasion, pourrait-elle dire à la Chambre si oui ou non Loto Canada avait été conseillé par le gouvernement dans cette affaire?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Je remercie le député pour sa question relative aux chiffres. Jusqu'à ce jour, ce sont les chiffres exacts. Le montant de 2 à 3 millions de dollars que j'ai mentionné à propos du contrat de 14 millions n'est pas encore établi de façon définitive et, quand il le sera, j'en ferai part à la Chambre. Le député se rappellera également que, comme je l'ai dit, Radio-Canada a parlé de 14 millions de dollars alors qu'il s'agissait de 2 à 3 millions de dollars.

Pour ce qui est de la consultation des provinces, j'aimerais préciser ce qui s'est passé exactement, car peu après que j'eus à m'occuper du sort de Loto Canada, mon premier geste a été d'entrer en communication avec les provinces en prévision d'une réunion fédérale-provinciale. Cette réunion a été convoquée à la fin de l'automne 1977. Deux jours avant la réunion, le représentant de la Colombie-Britannique s'est désisté et toutes les autres provinces ont refusé d'y participer. Au cours des mois suivants, j'ai tenté d'organiser une autre rencontre.